

Développement nordique et harmonie

Louis-Edmond Hamelin

Volume 18, numéro 44, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1974). Développement nordique et harmonie. *Cahiers de géographie du Québec*, 18(44), 337–346. <https://doi.org/10.7202/021198ar>

Résumé de l'article

Le Nord canadien comprend deux territoires, la partie septentrionale de sept provinces et des eaux marines « intérieures », donc plusieurs entités politiques. Une super agence de liaisons devrait être établie entre les dix gouvernements canadiens qui « font du Nord ».

Dans l'esprit d'une géographie politique appliquée, voici des réflexions se rapportant au développement de cet immense espace. Jusqu'à maintenant, les activités économiques ont été plus sectorielles que globales ; l'on se préoccupait peu des Indigènes, des intérêts régionaux ou de la promotion des structures politiques. En outre, l'administration du Nord est caractérisée par une profusion d'organismes fédéraux (61) pouvant être chevauchants et même en conflit. Les Provinces n'ont pas de gouvernement nordique résidant et auquel participeraient les Indigènes. Les gouvernements territoriaux n'entretiennent que peu de contacts avec les « grandes affaires ».

L'ensemencement d'une notion non indigène de gouvernement a été faite par en haut et sans grande participation des Nordistes. Il y a double risque que les structures descendues du sommet ne rejoignent pas les intérêts d'en bas et que l'énergie politique latente du peuple, développée par l'éducation et par l'entraînement, devienne une énergie libérée donnant dans des oeuvres de contestation. Un test perceptif est venu confirmer que les grands projets de développement ne respectent pas suffisamment le Nord. Il n'y aura pas de développement harmonieux sans au moins une plus grande nordicité mentale chez les promoteurs.

DÉVELOPPEMENT NORDIQUE ET HARMONIE *

par

Louis-Edmond HAMELIN

Centre d'Étude nordiques, université Laval, Québec

Ce n'est pas la première fois que l'Association canadienne des géographes s'interroge sur les caractères et la portée du développement du Nord canadien. Elle a déjà organisé des sessions d'étude sur cette région et écouté plusieurs discours de ses présidents. Des spécialistes comme Trevor Lloyd, Ross Mackay, Bill Wonders, K. Hare, B. Bird et plusieurs autres ont, avec éloquence, parlé du Nord. Le sujet n'est donc pas neuf. Toutefois, il est possible d'aborder de nouveaux thèmes, par exemple, les structures politiques. L'on vit un moment de fabrication d'un nouveau corpus d'opinions. Le Nord change mais la façon de voir de ses interprétateurs change aussi.

Cette optique néonordiste se rattache à une science de réflexion plutôt que d'inventaire ; elle exprime une géographie plus politique que descriptive ; elle reflète une attitude des citoyens et s'éloigne d'autant du discours académique ; elle se veut une démarche appliquée, destinée au mieux être des habitants. Le géographe doit être un homme qui sert sa société ; il est non seulement un chercheur qui raconte une partie des choses qui arrivent ; il est aussi un agent, un acteur. Cet aspect a déjà été souligné : «It seems unlikely that geographers can choose to be neutral» (Usher, 1974). D'ailleurs un certain engagement devrait être le lot de plus de scientifiques.

1. *Aspects de la notion de développement*

En janvier 1973, à Yellowknife, à la suite d'un exposé d'information de la compagnie « Arctic Gas », un membre du Conseil territorial demanda si les grands développements économiques en perspective allaient favoriser la promotion du statut politique des Territoires-du-Nord-Ouest. De toute évidence, une telle question n'était pas attendue. La Compagnie semblait satisfaite d'avoir déjà fait des efforts exceptionnels pour dépasser les préoccupations ordinaires des grandes entreprises en abordant des sujets « spéciaux » tels que l'écologie, les Amérindiens et le marché national des changes. Les effets économiques sur le statut politique du Nord

* Communication présentée à une session spéciale sur le Nord devant l'Association canadienne des géographes, Toronto, 27 mai 1974. Organisateur J. L. Courtney. Résumé dans *Abstracts*, pp. 84-85.

n'avaient pas été considérés. Une séparation aussi totale de l'économie et du politique est-elle justifiée ? Admettons que ce n'est pas aux compagnies privées de dresser les modèles des structures politiques régionales ; alors, d'autres corps responsables devraient donc le faire. Mais les groupes dont on pouvait attendre ces modèles ne les ont guère produits non plus : ni le peuple, ni le gouvernement fédéral lui-même, ni le gouvernement territorial auquel on refuse même de prendre une telle initiative. Le Fédéral, loin d'élaborer un schéma promotionnel à la hauteur des développements économiques futurs, a semblé adopter une attitude rétrograde à l'endroit de la structure territoriale actuelle ; du moins c'est l'impression qu'il a donné en ralentissant les transferts administratifs commencés en 1967 et en renforçant ses propres agences septentrionales. Ainsi le gouvernement qui va profiter des hydrocarbures, c'est celui d'Ottawa, non celui de Yellowknife. La loi fédérale C-9 d'avril 1974, qui rend le Conseil territorial complètement électif mais sans lui donner plus de pouvoirs, est un mini geste qui ne peut voiler une absence profonde d'ajustement de la structure politique aux conditions de la macro économie en devenir.

Cet exemple discordant, fourni par la plus vaste entité canadienne que sont les Territoires-du-Nord-Ouest, se retrouve dans les autres sections du Nord canadien, c'est-à-dire le Yukon et dans chacune des sept provinces comportant des aires nordiques. En outre, l'absence de relations fonctionnelles entre la politique et l'économique n'est pas limitée à la grande économie seule ; elle touche tout aussi bien les petites affaires, en particulier celles des Amérindiens. Notre exposé admet comme postulat que le déroulement politique doit faire partie du développement total du pays. D'après cette conception, l'on ne pourrait s'en tenir au développement économique seul, qu'il soit grand ou petit, même s'il était accompagné de subventions culturelles et sociales.

Le mot « développement » a fait naître une foule de définitions (Bernier et De Koninck, 1974). Nous croyons que cette notion devrait remuer, parmi d'autres, l'idée d'une vaste dimension dans l'objet. Ce seul aspect protégerait les régions des activités sectorielles, exclusives et closes comme l'extraction d'un minerai jusqu'à épuisement sans que les aspects connexes comme les réclamations amérindiennes sur les terres et la promotion politique des Territoires soient considérés. Les aventures de développement devraient donc procéder à partir d'une conception élargie plutôt que d'une conception rétrécie, rétrécie à une dimension dictée par la maximalisation des profits. Le développement devrait être global ou total plutôt que sectoriel et particulier. Plutôt que de détacher toutes les pièces de la réalité, de considérer isolément les projets, par exemple, d'avoir, au Mackenzie, et à des moments différents, une décision pour la route, une autre pour le corridor des hydrocarbures, une autre pour les réclamations aréales des Amérindiens, une autre pour la promotion du gouvernement territorial et ainsi de suite, pourquoi ne pas avoir une politique de convergence ? Pourquoi ne pas procéder d'après une démarche globale ? À ce point de vue, il

me semble que le Canada fait moins bien les choses qu'à la fin du XIXe siècle où la construction des chemins de fer ne fut pas un fait indépendant de la provincialisation du territoire, de l'immigration, de traités avec les Indigènes et des investissements publics. Une vue d'ensemble conduit à souhaiter un développement qui dépasserait un seul aspect de l'économie qui, à son tour, dépasserait le seul champ des affaires. Une région, comme un corps, n'est pas constituée que de l'assemblage de membres indépendants ; tout est lié dans les faits.

Il va sans dire que les nouvelles aventures développementales créent des utilités et qu'elles apportent un certain profit, celui-ci pouvant être monétaire ou non. Un développement harmonisé ne doit pas seulement considérer toutes les choses qui sont liées mais il doit assurer la plus juste répartition possible des revenus directs et des avantages invisibles que produisent les activités. L'objectif suprême est de permettre à chaque témoin du développement une situation harmonieuse. Dans les affaires nordiques, un partage équitable ne veut pas seulement dire le paiement de rentes à des actionnaires domiciliés un peu partout dans le monde ; un tel partage doit réserver aux Nordistes eux-mêmes une satisfaction convenable. Malheureusement, la répartition de la plus-value à sortir de la pétrolierie nordique ne semble pas devoir assurer aux résidents du Nord une part suffisante. Il est très difficile d'évaluer ce que le Nord pourrait retirer des aventures de gaz surtout en comparaison des profits inconnus des développeurs. Cependant, une étude fédérale a estimé la magnitude des bénéfices territoriaux :

« The construction and operation of a through gas pipeline could result in a flow of both additional costs and benefits to the territorial economy and its peoples. These would be tangible and intangible (i.e., social, environmental, which are different or impossible to measure acceptably in dollar values). The tangible net benefits have been considered in two groups : those related to direct and indirect employment and secondly, those relating primarily to change in government revenues and expenditure » (Canada, 1973 b, pp. 129, 130 et 140).

D'après cette étude, il semble que, pour la période 1975-1995, les revenus nets provenant du gaz seront de l'ordre de \$56 000 000 (dollars de 1970). Que représente cette somme destinée aux habitants des Territoires dans la totalité des gains ? L'investissement total étant de l'ordre de 50 milliards, nous risquons une estimation : peut-être 1/1000, 1/2000 ? Les investisseurs, non le Nord, auront la meilleure part ; les avantages seront également grands pour les industries du Sud et le Fédéral. Si ces hypothèses sont valables, la magnitude des profits des non-Nordistes choque et ceci d'autant plus qu'un règlement des droits amérindiens sur les terres n'est pas encore assuré. Dans le cas à venir des pétroles nordiques, les bénéfices territoriaux pourraient ne pas être relativement plus grands que ceux prévus pour le gaz, ce qui n'est pas plus satisfaisant.

Dans le Nord canadien, l'écart entre la politique et l'économie est directement lié à la structure administrative et mentale du pays.

vince, le Saskatchewan, possède un département du Nord. Le Manitoba a un Commissaire des affaires du Nord. En Alberta, un ministre sans portefeuille est responsable au Cabinet du développement de l'aire septentrionale de la province. Le Québec, en 1963, a organisé une Direction Générale du Nouveau-Québec. Le titre de ces organismes provinciaux trompe car ceux-ci ne sont pas seuls à penser les politiques et à les appliquer. Dans le cas du Québec, la principale province nordique en étendue, une quinzaine d'organismes provinciaux poursuivent des activités boréales en dehors de la DGNQ ; sept à huit ministères œuvrent indépendamment dans le Nord. Que les Provinces aient ou non des embryons administratifs nordiques, ce sont les structures du Sud qui, tant bien que mal, œuvrent dans le Nord.

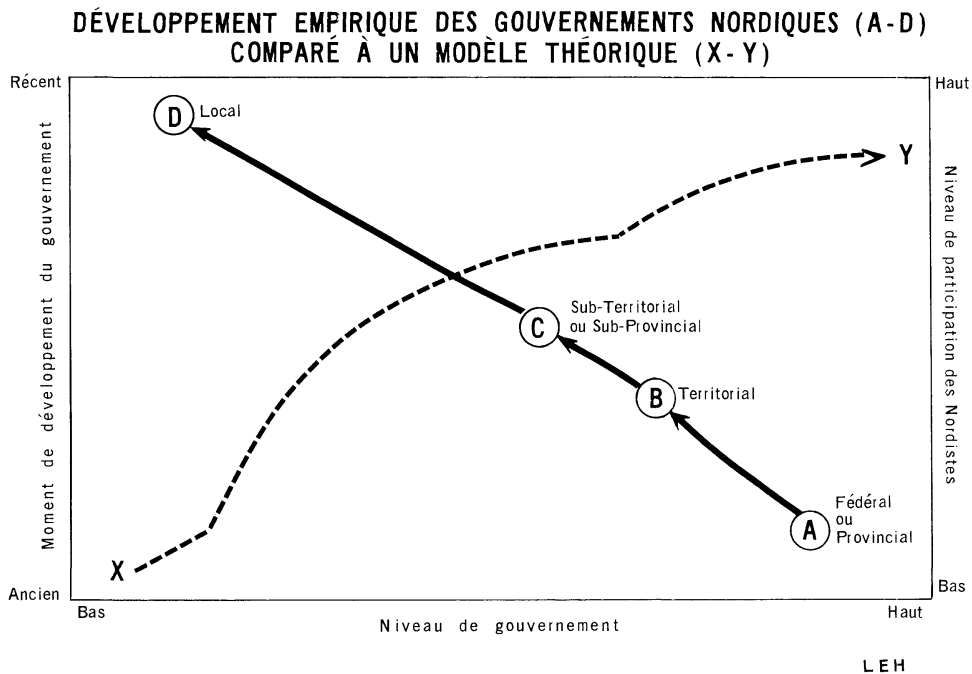
Il existe donc une telle chose qu'une profusion des cadres, même à l'intérieur d'un unique niveau d'autorité, par exemple le gouvernement provincial. De plus, aucune organisation nationale ne considère en même temps tout le Nord et à tous les points de vue, quelque chose qui serait du genre d'un secrétariat fédéral-territorial-provincial. La Confédération a été structurée en fonction du Sud. Dans le Nord, la multiplicité des organismes et l'absence d'un lien pan-canadien ne peuvent favoriser la croissance d'un développement harmonisé.

Au niveau opérationnel, le Nord subit une séparation exagérée des pouvoirs. Par exemple, dans les Provinces, en ce qui concerne les Indigènes, les affaires sociales relèvent du Fédéral alors que les ressources à la disposition des habitants sont de juridiction provinciale. Cette dénivellation structurelle ne peut pas facilement conduire à une politique appropriée. Un semblable divorce existe au niveau territorial. Alors que les Indigènes relèvent du gouvernement territorial (du moins en première instance), les ressources relèvent toujours du gouvernement fédéral. L'on est porté à croire que la multiplicité des juridictions est volontairement entretenue. Dans de telles circonstances, comment des politiques peu coûteuses, logiques et efficaces peuvent-elles voir le jour ? Il semble que le Canada a délibérément choisi une voie compliquée pour s'occuper de son Nord.

3. L'ensemencement de la notion de gouvernement dans les Territoires-du-Nord-Ouest

Toujours au plan des structures gouvernementales, réfléchissons maintenant à la façon suivant laquelle la notion de gouvernement s'est développée et se développe dans le Nord. Pour traiter de cette question, c'est la situation territoriale et non la situation provinciale qui doit être considérée. En effet, les Territoires sont plus avancés que le Nord des provinces, au moins au plan de deux attributs, à savoir : 1) une certaine participation des Indigènes et 2) une localisation nordique de l'administration. Aucune des sept provinces nordiques du Canada n'offre de tels avantages. Nous nous tournons donc vers les Territoires-du-Nord-Ouest pour y chercher comment une notion non indigène de gouvernement a pu s'implanter.

Figure 2



La figure 2 représente deux formes de construction gouvernementale. La comparaison peut être faite suivant le moment du développement administratif, le niveau du gouvernement en cause et le degré de participation des Nordistes. Considérons, depuis un siècle, le cheminement empirique de la notion politique au Nord du 60e degré de latitude. Nous partons du Fédéral, c'est-à-dire d'un gouvernement au sommet et caractérisé par une très faible participation des habitants du Nord. En 1905, cette autorité a confirmé l'existence d'un embryon territorial formel mais l'abaissement théorique du niveau gouvernemental n'a pas été accompagné d'un accroissement du degré de participation des résidents. Vers 1958, Fort Smith a accueilli un étage sous-territorial, administration qui s'est fortement développée après le transfert des opérations d'Ottawa à Yellowknife. Si l'on excepte quelques Conseils municipaux au Mackenzie, la forme de gouvernement local s'est répandue à partir de 1968 seulement. Le cheminement théorique d'un appareil gouvernemental se fait d'une manière contraire. Là, tout commence par le bas ; la croissance est multiple et au plan des structures qui, graduellement, deviennent plus compliquées et au plan de la participation populaire qui s'accroît jusqu'à un seuil optimum. Qui compare le cheminement gouvernemental factuel au cheminement théorique constate que, dans les TNO, l'évolution s'est faite d'une façon inverse : le gouvernement fut un don reçu d'en haut. Une telle démarche doit nous causer des inquiétudes graves. D'un côté, les décisions venant du sommet

courrent le risque de ne pas être adaptées du tout aux désirs du peuple et même si, par chance, elles l'étaient, elle trouveraient des difficultés à être proprement véhiculées jusqu'au niveau local. De telles conditions conduisent à l'inajustement et à l'incompréhension. Le pouvoir d'en haut doit alors multiplier les formules de vente de ses propres politiques et mettre en route des *middlemen* qui iront expliquer les programmes les uns après les autres. Les difficultés même du passage des messages ont fait naître l'idée que le développement du Nord se faisait trop rapidement, que les choses iraient mieux si l'on ralentissait son tempo. Le problème réside moins dans la vitesse de l'évolution que dans la structure politique qui a crû à l'envers. Il faut se rappeler que la presque totalité des programmes ne viennent pas du cœur des Nordistes aux prises avec des réalités quotidiennes mais sortent du cerveau d'administrateurs perchés. Dans la plupart des cas, l'échec ne vient pas des formules de vente ou du rythme d'exécution des projets ; il tient au choix et à l'itinéraire des programmes eux-mêmes. C'est la collusion non officielle des triples agents financier, technique et mégapolitique qui gouverne le Nord ; pour s'en convaincre, que l'on songe à l'exploration pétrolière dans la mer de Beaufort. En pratique, une certaine compénétration à plusieurs cycles alternatifs devrait se faire entre le pouvoir théorique et puissant d'en haut et le pouvoir concret et ignoré d'en bas. Le pouvoir d'en haut ne peut se considérer comme étant le seul poste émetteur et voir le pouvoir d'en bas comme seulement un poste récepteur.

L'écart entre les cheminements théorique et empirique de la notion de gouvernement dans les Territoires-du-Nord-Ouest fait naître une deuxième inquiétude. C'est celle de l'investissement de l'énergie politique libérée. En essayant de vendre aux Nordistes des programmes, un appareil légal, un système d'éducation, etc., le pouvoir d'en haut apporte aux résidents du Nord des formules et des moyens d'action ; il vient y déposer une certaine quantité d'énergie. Celle-ci, du moins au cours des premières phases de son accumulation, se concentre, s'ordonne mais elle est peu utilisée ; en prévision de son avenir possible, cette énergie est dite « latente ». Ethniquement, cette situation est plutôt celle des Amérindiens que des non-Indigènes. L'énergie politique dont les réserves augmentent graduellement avec la scolarisation et l'ouverture du Nord pourrait être investie à épauler les projets des Sudistes ou à entreprendre des aventures de contestation. Dans le premier cas, la rencontre parfaite des deux mondes rendrait les Sudistes fort heureux. Dans le second cas, l'opposition pourrait revêtir plusieurs formes : 1— réagir au fait que les conseils locaux ne contrôlent ni leurs ressources ni leur budget ; 2— se préoccuper, outre des aspects proprement municipaux (chauffage, eau, ordures . . .), de questions présentement peu abordées comme les agents de production et le développement culturel ; 3— contrecarrer les plans officiels descendus d'en haut (attitude des Indiens de Wrigley à l'égard de la route du Mackenzie) ; 4— et même essayer de lancer des voies parallèles dont le « gouvernement régional inuit » pourrait être un exemple. Malgré un immense déséquilibre entre le déploiement dominant du Sud et l'énergie toujours latente des Amérindiens

du Nord, il n'est plus assuré que le Sud puisse entraîner les embryons politiques du Nord à épauler sans conditions les grands projets de développement économique. Contre ces derniers s'organise une certaine résistance, qui croît dans les conseils municipaux, dans les *Brotherhood*, les Bandes et associations privées. L'énergie latente est en train de se transformer en énergie libérée.

Nous ne concevons pas de développement vrai sans engagement des citoyens dans des processus proprement politiques.

Appendice

Test perceptif sur le développement nordique

Lors du congrès de l'Association canadienne des géographes à Toronto, en mai 1974, avant même la tenue d'une Session spéciale sur le développement du Nord canadien, un questionnaire a été distribué à une soixantaine de spécialistes à l'effet de connaître leurs idées.

Tableau 1

In the Territorial North, up to what extent Large-Scale Economic Development is influenced or Determined by

ITEM	Level of Influence			
	<i>Almost entirely</i>	<i>To a great extent</i>	<i>To a less extent</i>	<i>Not at all</i>
Resident Northerners				
Northern Native People				
Federal Politics				
Territorial Politics				
Northern Public Opinion				
Large Companies				
Smaller Economic Activities in the North				
Non-Economic (cultural)				
Ecological Considerations				
Concern for the Post-Developmental Era				
Southern Canada as a Whole				
Northern Regional Disparities				

Ce test de perception sur le développement économique des Territoires-du-Nord-Ouest cherchait à savoir quel était le degré des relations causales des « grandes affaires » en regard de certains paramètres. Chaque facteur a une valeur de 100. Dans l'expression des résultats, les classes « élevé » et « très élevé » ont été groupées (de même que celles dites « faible » et « très faible »). Ainsi, 6% indique l'addition des fréquences « élevé » et « très élevé » dans les préoccupations que les « grandes affaires » peuvent accorder aux disparités régionales ; dans les 94 autres pourcents des cas, les grands développements ne témoignent à cet aspect qu'un intérêt « faible » ou « très faible ». D'après le tableau 2, le jugement que des Sudistes « éclairés » portent sur les grands développements économiques du Nord est dur et significatif. Le Nord n'est pas respecté : les Amérindiens sont presque totalement ignorés ; l'opinion publique nordique n'est guère écoutée ; le gouvernement territorial n'exerce qu'une influence limitée ; l'écologie tant culturelle que naturelle ne compose pas un sujet préoccupant. Indubitablement, le Sud

mène le Nord ; l'on n'est pas loin d'une situation de fait qui affiche un faciès colonial, centralisateur et purement capitaliste. L'harmonie avec les conditions nordiques n'est pas réalisée.

Tableau 2

Fréquence des influences « élevées » et « très élevées » de certains aspects sur les grandes affaires

<i>Aspects considérés</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Total possible</i>
grandes compagnies	94	100
politique fédérale	93	100
équilibre écologique	17	100
politique territoriale	16	100
ère post-industrielle	9	100
opinion publique nordique	9	100
disparités régionales	6	100
Amérindiens du Nord	0	100

Pour conclure, quelle position conseillons-nous de prendre à l'endroit du développement ? Généralement, le choix se présente comme suit : continuer immédiatement dans la voie entreprise ou ralentir le rythme des activités afin que le Nord s'habitue aux changements. Nous trouvons dangereuses chacune de ces politiques car elles reposent sur le postulat non prouvé qu'elles sont bonnes en soi. À la lumière des tests, nous préférons une autre alternative : celle de procéder autrement. Repartir devrait recevoir priorité sur décélérer ou continuer (Hamelin, 1974).

SOURCES

- BERNIER, B. et DE KONINCK, R. (1974) Critique de la théorie libérale de développement *Revue canadienne de sociologie et l'anthropologie*, 11 (2) : 138-155.
- CANADA (1972) *Canada's North 1970-1980*. Ottawa, 40 p. Exposé du Ministre Jean Chrétien (en français, anglais et syllabique).
- CANADA (1973) *Science and the North*. Ottawa, 287 p. (compte rendu du séminaire du Mont Gabriel, K. Greenaway, éd., 1972).
- CANADA (1973 b) *Regional Impact of a Northern Gas Pipeline*. Vol. 1, Summary Report, Ottawa, 197 p.
- GINSBURG, N. (1973) Colonialism to National Development. Geographic Perspective on Patterns and Policies. *Annals, AAG*, 63 (1): 1-21.
- HAMELIN, L.-E. (1974) What is next in Territorial Politics: Stop, Step or Start? *The Musk-Ox*, Saskatoon, no 14 : 3-6.
- HAMELIN, L.-E. (1974 b) *Nordicité canadienne*. Montréal, HMH.
- LOTZ, J. (1970) *Northern Realities*. Toronto, New Press. 307 p.
- REA, K. J. (1968) *The Political Economy of the Canadian North*. Toronto, University of Toronto Press. 457 p.
- SEWELL, W. R. et I. BURTON (1971) *Perceptions and Attitudes in Resources Management*. Ottawa, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. 147 p.
- USHER, P. (1974) Geographers and Northern Development: Some Social and Political Considerations. *Programme and Abstracts*, Congrès de l'Association canadienne des géographes / Canadian Association of Geographers, Toronto, mai 1974, p. 206-207.

RÉSUMÉ

HAMELIN, Louis-Edmond : Développement nordique et harmonie

Le Nord canadien comprend deux territoires, la partie septentrionale de sept provinces et des eaux marines « intérieures », donc plusieurs entités politiques. Une super-agence de liaisons devrait être établie entre les dix gouvernements canadiens qui « font du Nord ».

Dans l'esprit d'une géographie politique appliquée, voici des réflexions se rapportant au développement de cet immense espace. Jusqu'à maintenant, les activités économiques ont été plus sectorielles que globales; l'on se préoccupait peu des Indigènes, des intérêts régionaux ou de la promotion des structures politiques. En outre, l'administration du Nord est caractérisée par une profusion d'organismes fédéraux (61) pouvant être chevauchants et même en conflit. Les Provinces n'ont pas de gouvernement nordique résidant et auquel participeraient les Indigènes. Les gouvernements territoriaux n'entretiennent que peu de contacts avec les « grandes affaires ».

L'ensemencement d'une notion non indigène de gouvernement a été faite par en haut et sans grande participation des Nordistes. Il y a double risque que les structures descendues du sommet ne rejoignent pas les intérêts d'en bas et que l'énergie politique latente du peuple, développée par l'éducation et par l'entraînement, devienne une énergie libérée donnant dans des œuvres de contestation. Un test perceptif est venu confirmer que les grands projets de développement ne respectent pas suffisamment le Nord. Il n'y aura pas de développement harmonieux sans au moins une plus grande nordicité mentale chez les promoteurs.

MOTS-CLÉS : Développement, politique, participation, administration nordique, test perceptif, nord provincial, Nord du Canada, Territoires-du-Nord-Ouest.

ABSTRACT

HAMELIN, Louis-Edmond. Northern Development and Harmony

According to a northern index, southern limits of the North stand between latitudes 49 and 56 through Canada's mainland; so, the North includes both Territories, the northern part of seven Provinces and all « interior » marine waters; then it has several governments. A liaison policy has to be set up among ten northern political entities of Canada.

Until now, northern developments were almost characterized by the opportunity syndrome. Motivation for making money was the key factor. Activities other than sectorial receive very little concern. Regions of the North have lived under the menace of being a prey of some entrepreneurs.

Scientists cannot be satisfied with that kind of approach. A more wide range of preoccupations must be considered. Somehow, development is a comprehensive subject, not a thematic one. In the past, spotted schemes as an hydro plant, a quarry for mineral ore, a fishing lodge were not enough related to the region, to the local people, to the interest of the North as a whole.

Political change as such be thought of. Harmoniously development cannot be achieved without a parallel and appropriated move in the administrative structure. It is not done yet. Inside Provinces, northern parts are ruled from a capital city with a very low level of participation by Northerners themselves. Inside both Territories, political growth is controlled by Ottawa and there is no direct contacts between southern economic prospects and territorial governments. Southernity and federality seem excessive.

A perception test confirms that the North is short of convergence with the South and southern makers of decisions are short of nordicity. If the North is not an island and cannot be isolated, its specificity requires comprehension and adaptability. The North is not any part of Canada. Make profit and do things northerly could be different objectives. An harmonically development cannot be achieved without more « northness ».

KEY WORDS : Development, Politics, Participation, Northern Administration, Perception test, Provincial North, Northern Canada, Northwest Territories.